

Stéphanie Joullié

CA Hérault Méditerranée

Document généré le lundi 11 octobre 2021 à 16:42

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	11/10/21	11/10/21	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale					

Service : CV**Référents : VIAS BOITE MAIL****Classification CPV :**Principale : **45221113** - Travaux de construction de passerelles pour piétons

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNE DE VIAS

M. JORDAN DARTIER -
Le Maire
6 place des Arènes
34450 Vias
Tél : 04 67 21 66 65

 Correspondre avec
l'Acheteur



L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Objet **La présente consultation concerne la construction d'une passerelle mixte (piétons, cycles) franchissant les voies de chemin de fer sur la RD 137 route de Bessan, ainsi que la mise en place d'un réseau d'eau potable en encorbellement ø 200, sur la Commune de Vias. Cette passerelle s'inscrit dans le cadre des travaux nécessaires à l'aménagement de la ZAC Fontlongue.**

Référence 2021-020

Type de marché Travaux**Mode** Procédure adaptée**Code NUTS** FRJ13**Lieu d'exécution** RD 612 - Route de Bessan
34450 VIAS**Durée** 12 mois

DESCRIPTION Pour sa mise en place, la passerelle bénéficie en 2022 de 2 Opérations Coup de Poing (OCP) planifiées avec la SNCF :

- o Du mercredi 25 mai 2022 à 23h00 au dimanche 29 mai 2022 à 11h20 (week-end de l'Ascension)

Soit 85h (y compris consignation d'environ 1 heure et déconsignation d'environ 1 heure des voies ferrées), devant permettre de réaliser les travaux préparatoires à la mise en place de cette passerelle lors de l'OCP suivante, en particulier :

- L'installation des protections et blindages pour les travaux à réaliser entre

cette OCP et la suivante qui doivent être protégés des circulations ferroviaires ;

- Le doublement de l'artère caniveau ferroviaire sur environ 10 m sous le futur ouvrage;
- Les travaux de l'ouvrage à réaliser avant l'OCP suivante ne pouvant pas être protégés des circulations ferroviaires ;

o Du samedi 29 octobre 2022 à 23h40 au lundi 31 octobre 2022 à 23h40
Soit 48h (y compris consignation d'environ 1 heure et déconsignation d'environ 1 heure des voies ferrées), devant permettre de :

- mettre en place la passerelle piétonne OA1 par grutage;

Code CPV principal 45221113 - Travaux de construction de passerelles pour piétons

Forme Prestation divisée en lots : Non
Les variantes sont refusées

Conditions relatives au contrat

Cautionnement Cf RC et CCAP

Financement Cf RC et CCAP

Forme juridique Cf RC et CCAP

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
 - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
 - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
 - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
 - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
 - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
 - Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
 - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats :
Certificats de qualifications professionnelles. Chaque candidat devra fournir les justificatifs datant de moins d'un an, délivrés par la FNTP (ou équivalent) suivants :
- 1131 Ouvrages de génie civil - Ouvrages de technicité courante,
 - 121 ouvrages métalliques - ouvrage de haute technicité,
 - 2321 travaux de terrassement courant en milieu urbain,
 - 5116 construction de réseaux d'adduction et de distribution d'eau sous pression en site urbanisé.

OU

Une liste des principales prestations effectués au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire, ou à défaut, par une

déclaration du candidat

La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur à réaliser la prestation).

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
60 % : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique
40 % : Prix des prestations

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres Remise des offres le **15/11/21 à 12h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **120 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Recours Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Montpellier
6, rue Pitot
34063 Montpellier Cedex 2
Tél : 04 67 54 81 00 - Fax : 04 67 54 74 10
greffe.ta-montpellier@juradm.fr
Envoi le 11/10/21 à la publication

Marches-Publics.info V9.7